

Espace public et inégalités de genre : cas de la ville de Chlef (Algérie)

Yacine SOUILAH

Maître de Conférences classe B (MCB)
Laboratoire Architecture, Villes et Environnement (LAVE).
Département d'architecture, faculté de génie civil et d'architecture
Université Hassiba Benbouali de Chlef

y.souilah@univ-chlef.dz

/

Amar AZZOUZI

Maître de Conférences classe A (MCA)
Laboratoire Architecture, Villes et Environnement (LAVE).
Département d'architecture, faculté de génie civil et d'architecture
Université Hassiba Benbouali de Chlef

a.azzouzi@univ-chlef.dz

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 4, No2 (Juin 2024)

Résumé

L'article étudie les problèmes rencontrés par les femmes, qui rendent l'espace public moins accessible pour elles. Nous avons effectué une enquête par questionnaire à partir d'un échantillon de 481 usagères de dix espaces publics, de typologie et de caractéristiques différentes, de la ville de Chlef (Algérie). Il ressort que les femmes, notamment les plus jeunes, avancent les mêmes problèmes d'accès à l'espace public : avant tout les problèmes concernant l'appropriation de l'espace public, puis les contraintes en relation avec leur perception et enfin les obstacles d'accessibilité comme facteurs importants agissant sur l'usage et la fréquentation de cet espace public.

Mots-clés : Espace public, genre, inégalités, problèmes d'accès, Chlef (Algérie)

Public space and gender inequalities: case of the city of Chlef (Algeria)

Abstract

The article studies the problems faced by women, which make public space less accessible for them. We carried out a questionnaire survey using a sample of 481 users of ten public spaces, of different typologies and characteristics, in the city of Chlef (Algeria). It appears that women, particularly the youngest, raise the same problems of access to public space: first of all the problems concerning the appropriation of public space, then the constraints in relation to their perception and finally the obstacles accessibility as important factors acting on the use and attendance of this public space.

Key words: Public space, gender, inequalities, access problems, Chlef (Algeria)

Introduction

Avant d'aborder la relation entre espace public et genre, il paraît très important de préciser le concept «d'espace public». Appelé encore espace extérieur ou espace collectif urbain (J-M. BESSE, 2006). Souvent considéré comme notion ambiguë, parce que d'une part ni le mot espace ni le mot public sont faciles à définir, parce qu'elle (la notion) permet d'une autre part de désigner en un minimum de mots, un maximum de lieux : rues, places, boulevards, jardins, et de regrouper des catégories divers : la voirie, les gares et les espaces verts.

Il est difficile d'opérer une définition unique des espaces publics du fait de leurs diversités. Ce terme espace public a été abordé par plusieurs acteurs, chacun selon sa discipline (sociologues, urbanistes, juristes...etc.). Nous nous accorderons ici à la définition simple mais englobante de M. D. GARCIA-RAMON, A. ORTIZ, et M. PRATS (2004): « (...) nous avons défini les espaces publics comme des lieux d'interrelation, de rencontre sociale et d'échange, où une grande diversité de personnes peut se rendre pour une grande variété d'activités. ».

Quand on évoque la notion d'espaces publics, il est bien sûr question de l'espace extérieur au domicile, un espace commun qu'on traverse pour aller travailler, qu'on occupe quand on sort seule, avec des ami-e-s ou des enfants, ou qui offre de nombreuses ressources en termes de loisirs, d'activités culturelles, sportives, festives ou de consommation.

L'espace public est-il véritablement ouvert à toutes et tous, comme le veut sa définition usuelle? Bien que la ville appartienne censément à tout le monde, sans distinction, n'est-elle pas le lieu de nombreuses frontières sociales? Notamment en termes de genre, mais également de catégories sociales et géographiques, d'orientation affective et sexuelle, d'âge et de validité? La question de la lutte contre les discriminations est aujourd'hui cruciale lorsqu'il s'agit de penser l'idéal d'accès et d'usage des espaces publics (T. FENSTER, 2005).

En sciences sociale ou en géographie, parler de l'égalité entre femmes et hommes revient à aborder le paradigme de genre. Le sexe social, autrement dit, le genre parle des relations de pouvoir entre hommes et femmes. Il donne les significations culturelles et historiques de la masculinité et de la féminité en traduisant ce que sont les hommes et les femmes, dans leurs rôles, fonctions et manières d'être. C'est pourquoi des modèles de comportements correspondent soit aux hommes soit aux femmes (P.J. EHUI, 2023). Dans ce système social différentialiste, il est clair que l'accès équitable et égalitaire aux ressources disponibles semble utopique.

Les recherches en géographie du genre ont mis en évidence la dimension sexuée des espaces et de la mobilité (D. MASSEY, 1994). D'une part, les rapports de genre produisent de la différenciation spatiale en définissant des territoires considérés comme masculins (les casernes, les clubs de foots, les bars), féminins (les maternités, les instituts de beauté, les salons de thé) ou mixtes (les parcs, les jardins, les restaurants). Ce faisant, ils contribuent à l'association entre le féminin et les espaces domestiques ou leur proximité, et le masculin et les espaces publics (J. COUTRAS, 1996). D'autre part, dans le même mouvement, les usages différenciés des espaces participent de la bi-catégorisation sexuée et ce faisant, de la constitution des identités masculines et féminines.

Ainsi des toilettes publiques qui amènent à séparer les personnes selon le sexe, comme l'a montré E. GOFFMAN (2002) ou des précautions mises en œuvre par les femmes pour pouvoir sortir comme elles l'entendent, malgré leur perception du danger (M. LIEBER, 2008).

Plusieurs recherches soulignent les multiples modalités de discriminations que peuvent subir les femmes, et ce différemment selon leur origine sociale, géographique, leur orientation affective et sexuelle, leur âge, etc. (L. MCCALL, 2005). L'accès et l'usage de la ville et des espaces urbains, en tant qu'espaces publics, deviennent un enjeu de citoyenneté et d'égalité, qu'il convient d'analyser en lien avec différents rapports de pouvoir (L. SANDBERG et M. RÖNNBLUM, 2016) tels que l'hétéro-sexisme, le racisme, l'âgisme, ou encore le validisme. Au-delà d'une perspective qui met en avant les discriminations en termes de genre, ces travaux insistent sur la nécessité de rendre compte des différences entre les pratiques des femmes, et de leurs accès et usages différenciés.

Ainsi, on peut se poser les questions suivantes : Est-ce que les espaces publics sont-ils ouverts et accessibles à toutes et tous? Existe-il une relation entre l'accessibilité des espaces publics et le genre? Plus spécifiquement, existent-ils des problématiques ou bien des contraintes rencontrées par les femmes, qui rendent les espaces publics moins accessibles pour elles?

Cet article aborde la problématique de la fréquentation et de l'accessibilité des espaces publics par les femmes ou d'une autre manière, les problématiques qui freinent l'utilisation des espaces publics en fonction du genre qui est une question très récente. La place des femmes dans les espaces publics est donc une question qui anime l'actualité et les débats publics pas seulement en Algérie mais aussi à l'échelle internationale.

L'objectif de cet article est plus précisément était d'étudier les problématiques et les contraintes rencontrées par les femmes, qui rendent les espaces publics moins accessibles pour

elles. Nous nous intéressons à étudier et analyser cette thématique prenant comme exemple la ville de Chlef, cette perle, qui située au Nord-ouest algérien, à mi-distance de deux métropole : la capitale Alger (210 km à l'est) et Oran (à 220 km vers l'ouest).

Les hypothèses principales étaient : Les hommes fréquentent plus les espaces publics que les femmes et que ces dernières (femmes) sont moins présentes dans la majorité des espaces publics de la ville de Chlef. Ainsi, ils existent plusieurs problèmes et contraintes qui rendent les espaces publics de la ville moins accessibles pour les femmes.

1. Méthodologie

1.1. Enquête et échantillonnage

Pour identifier et étudier les problématiques et les contraintes rencontrées par les femmes, qui rendent les espaces publics moins accessibles pour elles, nous avons effectué une enquête par questionnaire à partir d'un échantillon des usagères des espaces publics de la ville de Chlef. Nous choisissons de réaliser un questionnaire, l'outil le plus adapté pour quantifier les réponses obtenues et favoriser la création d'indicateurs à la suite de cette étude.

1.1.1. Le choix des espaces publics enquêtés

L'observation de la majorité des espaces publics au niveau de la ville de Chlef a bien fait apparaître leur grande diversité. L'enquête a donc été effectuée sur un échantillon d'espaces publics choisis de manière à représenter au mieux l'ensemble de ces équipements; on retrouve dans cet échantillon les différents types de l'espace public et, en même temps des espaces de création ancienne (de la période coloniale) et de création récente, situés dans des zones centrales et périphériques, bien ou mal desservies. Les **dix** espaces publics enquêtés, appartenant à la plupart des secteurs de la ville de Chlef.

1.1.2. Le moment de l'enquête

481 personnes au total, accompagnées ou non d'enfants ont été interrogées. L'enquête a été effectuée pendant les périodes de forte fréquentation et accessibilité des espaces publics de la ville de Chlef, aux mois de mars, avril et mai 2023. On interroge les usagères de ces espaces publics sur les trois périodes de la journée (le matin, à midi et le soir) lorsque le temps était beau ou acceptable. Elle a été répartie sur les différents jours de la semaine afin de saisir les variations dans les problèmes et contraintes d'accessibilité aux espaces publics.

1.2. Le questionnaire

1.2.1. Contenu du questionnaire

Le questionnaire a été élaboré par les auteurs. Il comprend plusieurs questions adressées aux usagères des espaces publics. Ces questions visent à connaître le sexe des usagers, leur âge, la situation familiale, le niveau d'éducation, la présence ou de l'absence d'enfants accompagnés. Nous avons souhaité d'interroger, dans chaque classe d'âge, pour chaque type d'espace public un groupe de femmes afin d'avoir une plus grande diversité de profils. Enfin, une question qui est particulièrement importante, porte sur les problèmes rencontrés par les femmes qui rendent l'espace public moins accessible pour elles (11 choix, possibilité de choisir plusieurs problèmes). Le nombre des personnes interrogées varie de 05 à 10, ce nombre étant réparti sur un jour ouvrable de semaine.

Afin de répondre aux questions posées et pour une meilleure compréhension, le questionnaire a été distribué à l'ensemble des usagères main à main au niveau des dix espaces publics. La collecte des formulaires était soit directement, dans la plupart des cas, de main en main ou indirectement par Email ou par voie postale.

1.2.2. Récolte de données

Durant la première semaine du mois de juin, un programme de recueil des questionnaires et vérification de la qualité des données recueillies a été mis en place. Sur les 505 personnes rencontrées pour l'enquête, 492 ont accepté de répondre au questionnaire, 454 questionnaires ont été récupéré directement et 38 retourné par voie postale, soit un taux de participation de 97,4 %. Cette forte proportion de questionnaires récupérés et retournés montre que le choix de la méthodologie a été concluant.

2. Résultats

Sur les 38 questionnaires reçus par voie postale, 11 ne sont pas ou très peu remplis ce qui rend impossible leur exploitation. Par conséquent, les résultats présentés dans l'étude se basent sur 481 questionnaires.

Les résultats obtenus viennent, en particulier, étayer la validité des hypothèses faites pour les besoins de l'étude, d'abord posées en partie et progressivement confirmées par l'observation et des données chiffrées, concernant surtout les problématiques rencontrées par les femmes qui rendent l'espace public moins accessible pour elles. Une stabilité certaine des caractéristiques de la population d'usagères, marque les espaces publics de type semblable, tandis que d'un groupe d'âge à l'autre des différences significatives apparaissent.

2.1. Sexe des usagers

Notre étude concerne uniquement les femmes et bien qu'elles constituent la majorité de l'échantillon, des hommes ont également été interrogés à des fins de comparaison. Environ 89% des femmes et 11 % des hommes ont été interrogés, avec de légères différences entre un espace public et un autre.

2.2. Age des répondantes

L'enquête de terrain a dans un premier temps permis de décrire comment les problématiques d'accès (aux espaces publics) liées à l'âge évoluent dans le temps. En effet, l'âge est apparu rapidement pour de nombreuses femmes comme un des facteurs explicatifs pour comprendre comment les violences de genre touchent différemment les femmes. Nous nous sommes concentrés dans la ville sur des quartiers d'études (de classes sociales différentes) afin de mener des entretiens avec des femmes d'horizon divers et d'avoir une cohérence avec la sélection de participantes pour les marches comparatives. Nous souhaitons également avoir une diversité dans les âges des enquêtées, nous avons déterminé trois classes d'âge : les femmes jeunes (18 – 35 ans), les femmes d'âge moyen (35 – 65 ans) et les femmes d'âge mûr (plus de 65 ans).

Les femmes jeunes constituent la majorité des répondantes, ce qui peut s'expliquer par leur présence plus importante dans l'espace public. Les femmes d'âge mûr / personnes de plus de 65 ans ne représentent que 3% seulement du total. Dans le détail plus de la moitié des interrogées sont âgées de 18 à 35 ans avec des variations d'un espace public à un autre.

2.3. Situation familiale des répondantes

D'après notre enquête sur terrain, plus de 47% des répondantes étaient mariées. Une partie très importante des femmes jeunes (19-35) sont célibataires et ces résultats concordent avec les statistiques officielles. Selon le ministère de la santé, le taux de l'âge de mariage en Algérie pour les femmes est entre 29 et 30 ans(2022). Moins de 03% des interrogées sont divorcées sans ou avec enfant (s). On observe des situations très différentes d'un espace public à un autre : les répondantes sont majoritairement mariées avec des enfants au niveau des espaces verts (parc, forêt et jardin).

2.4. Niveau d'éducation des répondantes

D'après le ministre de l'éducation national, en Avril 2023, le taux d'analphabétisme en Algérie est de 7.4%. A l'échelle nationale, il n'y a aucune personne moins de 45 ans analphabètes. Des personnes au niveau d'éducation très différencié ont été interrogées. Ainsi, moins de 03% des répondantes n'ont aucun niveau éducatif, plus de la moitié (53%) à un niveau d'éducation supérieur au baccalauréat (des universitaires). Une partie importante (27%) a également un

niveau d'éducation supérieur (licence, ingénieur ou doctorat). Enfin près de (17%) des répondantes ont un niveau d'éducation inférieur au baccalauréat.

2.5. Les enfants accompagnés par les femmes

Sur les 481 personnes interrogées, 202 femmes (soit 42%) étaient accompagnées d'enfants un ou deux le plus souvent, rarement plus. La ventilation par tranche d'âge recouvre en fait des situations très différentes selon les jours de la semaine :

Tableau 01 : Répartition des enfants accompagnés par tranches d'âge

Enfant de	Pourcentage Semaine (%)	Pourcentage Vendredi (%)
Moins de 4 ans	59	31
de 4 à 7 ans	27	38
de 7 à 10 ans	10	22
de 10 à 12 ans	03	07
plus de 12 ans	01	02
Total	100%	100%
Source : Notre enquête sur terrain (du mars au mai 2023) + traitement personnel		

Ces variations s'expliquent par le plus grand calme en semaine pour les tout petits et la disponibilité des parentes pour le vendredi. Globalement on constate une surreprésentation des adultes avec enfants. Ce phénomène se relie en partie au fait que certains adultes accompagnent des enfants de ménages différents, mais surtout à la nécessité de sortir chaque jour pour les plus jeunes enfants.

2.6. Problèmes rencontrés qui rendent l'espace public moins accessible par les femmes

Onze problèmes ou contraintes étaient proposés avec la possibilité de choisir plusieurs problèmes. En moyenne, sept (07) problèmes sont cités par usagères, c'est pourquoi le total ci-après est supérieur à 100%.

Tableau 02 : La fréquence de réponse aux problèmes proposés.

Problèmes rencontrés	(%)
Impossibilité d'accéder à des toilettes publiques	95

Difficultés d'allaiter les enfants, changer les couches	91
Manque de représentation des femmes dans les espaces verts	86
Sentiment de danger et d'insécurisé	84
Harcèlement de rue	81
Mauvaise odeur	79
Manque de jeux d'enfants	78
Difficultés à se repérer dans la ville	76
Difficultés d'accès à des équipements sportifs	73
Accessibilité réduite des trottoirs	70
Difficultés d'accès à des animations artistiques	68
Les Onze problèmes rencontrés	Plus de 100%
Source : Notre enquête sur terrain (du mars au mai 2023) + traitement personnel	

2.6.1. Impossibilité d'accéder aux toilettes publiques

Comme la plupart des villes algériennes, notre périmètre d'étude dépourvue en matière de toilettes publiques, L'enquête sur terrain confirme cette situation. On trouve que plus de 95% des femmes interrogées déclarent ne pas avoir accès à des toilettes publiques dans la ville de Chlef. L'absence de toilettes publiques touche en particulier les femmes enceintes qui ont, plus que les autres, besoin de les utiliser, et les femmes avec jeunes enfants qu'elles doivent accompagner. Les toilettes publiques existent rarement sauf dans certains quartiers. Lorsque ces toilettes existent, elles sont souvent payantes ou mal entretenues (manque d'hygiène) ce qui limite pour les femmes la possibilité de les utiliser. Par ailleurs, les femmes ne peuvent utiliser les toilettes des cafés, majoritairement utilisées par les hommes.

Installer des toilettes publiques discrètes et gratuites dans l'espace public permettrait de répondre aux préoccupations des femmes à cet égard.

2.6.2. Difficulté d'allaiter les jeunes enfants et de changer leurs couches

L'absence de lieux permettant aux femmes d'allaiter ou de changer les enfants est une problématique importante mise en avant par les femmes interrogées. Ainsi, 88% des femmes d'entre elles déclarent ne pas se sentir à l'aise pour allaiter dans l'espace public tandis que 91% affirment ne pas pouvoir changer les couches pour leur enfant dans l'espace public. Or les

femmes restent aujourd'hui les principaux parents s'occupant des enfants et un nombre très important des femmes en Algérie allaitent encore leurs enfants entre deux à douze mois.

2.6.3. Manque de représentation des femmes dans l'espace public

Concernant le manque de représentation des femmes dans l'espace public, Plus de 86% des femmes interrogées n'ont pas connaissance de noms de rues portant le nom d'une femme. De fait, certaines rues sont nommées en Algérie après des noms de femmes, mais elles sont rares. En Algérie comme ailleurs, les noms de rue rendent souvent compte des personnes valorisées dans l'histoire nationale du pays et dans la société. Si peu de femmes sont représentées dans l'espace public, cela pourrait signifier également que peu de femmes sont valorisées dans l'histoire algérienne. Pour les jeunes filles qui n'ont jamais vu une rue nommée d'après une femme, le message indirectement envoyé est qu'il ne sera pas possible pour elles de devenir célèbre et de voir une rue porter leur nom. La solution passe donc par nommer des rues au nom de femmes icônes de la ville.

2.6.4. Sentiment de danger lié à la présence d'animaux errants

Concernant le sentiment de danger lié à la présence d'animaux errants, les femmes, et notamment les filles, interrogées sont sensibles à la présence de ces animaux dans l'espace public : 84% considèrent que leur présence rend l'espace public dangereux. La situation des animaux errants est une problématique majeure dans de nombreuses villes algérienne. Il s'agit d'un problème de santé publique du fait des maladies que ceux-ci transmettent. Le ministère de la santé compte chaque année une vingtaine de personnes tuées par le virus. Ce problème concerne en particulier les enfants dont les femmes ont le plus souvent la charge.

2.6.5. Harcèlement et violence à l'encontre des femmes

De nombreuses femmes soulignent qu'elles ont dû apprendre à (sur)vivre dans l'espace public, et « faire avec » les contraintes. L'expérience devient dans le même temps source de créativité. L'espace public constitue en effet une norme sociale fortement marquée par l'idée de risque auquel il faut s'adapter et face à laquelle il faut « innover » afin de contourner les conséquences telles que le « harcèlement de rue », les « agressions physiques et verbales », ou encore la « drague ». Les chiffres montrent que 81% des femmes interrogées affirment se faire harceler verbalement au moins une fois par semaine ; 51% se font suivre une fois par semaine ; 24% se font harceler physiquement au moins une fois par an.

La violence, dont le harcèlement, à l'égard des femmes dans l'espace public est un enjeu de première importance non seulement en Algérie mais à l'échelle internationale. Ce sont les

femmes citadines qui sont les plus exposées à la violence sous toutes ses formes. La violence sexuelle dans l'espace public représente, à elle seule, 50% de l'ensemble des violences sexuelles vécues par les femmes, tous espaces confondus, et 81% des violences sexuelles vécues dans les espaces hors conjugal. De la même manière, la question de la sécurité et du harcèlement a été à de nombreuses reprises mentionnées au cours de l'enquête.

Pour réduire le harcèlement et la violence dans l'espace public, les réponses à apporter sont multiples. Il s'agit autant de :

- Améliorer l'éclairage public,
- Sensibiliser les hommes à la problématique,
- Renforcer les sanctions à l'égard des harceleurs.

2.6.6. L'expérience sensorielle négative de l'espace urbain

L'enquête sur terrain montre que les femmes ont, de manière générale, une expérience sensorielle négative de la ville : à 79%, les femmes interrogées déclarent ne pas apprécier les odeurs de la ville. Cela contribue, aux côtés d'autres facteurs, à rendre moins agréable leur expérience de l'espace public voire raccourcir le temps qu'elles y passent. Cette expérience olfactive négative est liée pour une part au manque de poubelles publiques. Les odeurs contribuent au sentiment de non-légitimité des femmes dans l'espace public et à renforcer leur sentiment d'insécurité : selon la théorie de la vitre brisée, une absence d'entretien de l'espace public peut signifier que l'espace social est sans règle, encourageant de ce fait la délinquance et le harcèlement, ce qui décourage les femmes d'utiliser l'espace public. Les solutions préconisées dans ce cadre consistent à améliorer la qualité et la propreté de l'environnement urbain en comptant sur le fait que plus une femme apprécie l'espace qu'elle traverse, plus elle sera plus incitée à y rester. Ces solutions peuvent concerner l'aménagement de l'espace public mais pas seulement. Il peut s'agir : premièrement, d'améliorer la collecte des déchets et installer des poubelles dans l'espace public, deuxièmes, de renouveler ou réparer les réseaux d'assainissement.

2.6.7. Manque de jeux pour enfants suffisamment sécurisés et diversifiés

Notre enquête sur terrain montre que 78% des femmes interrogées ne sont pas satisfaites des jeux d'enfants dans la ville. Cette situation touche en particulier les femmes car ce sont elles qui en majorité accompagnent les enfants pour jouer dans l'espace public et en particulier les jardins et les parcs. Cela est lié à plusieurs facteurs :

- Le manque d'espaces de jeux pour enfants, qui sont souvent trop peu présents dans l'espace public ;
- La conception même des jeux pour enfants qui soit
 - de mauvaise qualité et donc rapidement endommagés ;
 - non sécurisés et adaptés pour des publics d'enfants.

Certaines femmes soulignent ainsi le fait qu'il n'y a pas d'ombre pour se protéger du soleil et pas d'accès à l'eau et aux toilettes, ce qui contribue à raccourcir la durée d'utilisation de ces équipements. Dans ce cadre, la solution consiste à adapter les jeux d'enfants aux besoins des enfants et des parents.

2.6.8. Difficulté à se repérer dans la ville

La difficulté à se repérer dans la ville est une problématique mise en avant par une très large majorité des femmes interrogées. On trouve que 76% des femmes interrogées considèrent qu'il manque de panneaux indicateurs et n'y a pas assez de plans de leur quartier. Le manque d'éclairage public, notamment dans les périphéries de la ville, joue un rôle très important dans la prolifération du phénomène. Cette situation est renforcée la nuit, durant laquelle la visibilité dans l'espace public est réduite. Cette situation se trouve renforcée par des facteurs sociaux comme :

- Les femmes n'osent pas demander leur chemin et se déplacer dans l'espace public seules, craignant le harcèlement et alors que la rue est occupée par des hommes ;
- Une proportion plus importante des femmes atteint le niveau primaire uniquement.

Améliorer la signalétique et l'éclairage public peut contribuer à ce que la ville soit moins intimidante pour les femmes, et à ce qu'elles puissent se sentir plus en contrôle de leurs mouvements. Cela passe par l'installation de plaques indiquant le nom des rues, de panneaux indicateurs et de plans de quartier clairs et inclusifs.

2.6.9. Difficulté d'accéder à des équipements sportifs

Concernant l'accès à des équipements sportifs, notre enquête sur terrain montre que 73% des femmes interrogées n'ont pas accès à des équipements sportifs publics dans la ville et lorsqu'elles y ont accès, elles adaptent leur pratique (horaires, tenue vestimentaire, type de pratique sportive : marche vs. course à pied). Les barrières d'accès formulées par les femmes sont d'ordre :

- Économique (la pratique du sport peut être peu accessible financièrement) ;
- Géographique (les installations sportives sont absentes ou sont loin du domicile) ;

- Sociale (les équipements sportifs sont monopolisés par les hommes, ne sont pas adaptés aux attentes des femmes).

Pour répondre au besoin des femmes d'avoir une pratique sportive régulière, il conviendrait de créer des lieux et des équipements adaptés à la pratique des femmes de l'espace public. Outre le renforcement de l'offre en équipements sportifs, deux solutions permettraient d'améliorer l'accès des femmes au sport dans la ville :

- Favoriser la mixité pour les sports majoritairement pratiqués par les hommes en rendant prioritaires les équipes mixtes pour réserver un terrain de sport.
- Equiper les centres sportifs à la pratique des sports plus féminins ou plus mixtes.

2.6.10. Accessibilité des trottoirs

Le manque d'accessibilité des trottoirs est l'une des principales problématiques mise en avant par les femmes dans l'espace public. Notre enquête sur terrain confirme que plus de 70% des femmes interrogées considèrent que les trottoirs ne sont pas suffisamment accessibles. Basant sur notre enquête, ce manque d'accessibilité est principalement lié :

- Au manque de rampes pour les poussettes, et les chaises roulantes,
- À la présence d'obstacles particulièrement gênants pour les femmes tels que l'occupation des trottoirs par les marchandises, arbres, poteaux, ou terrasses de cafés,
- À la présence de véhicules garés sur les trottoirs.

Cette situation s'explique par le fait que les femmes :

- Se déplacent davantage plus que les hommes à pied, car les ressources financières à leur disposition sont moindres.
- Réalisent plus fréquemment des activités en lien avec la gestion du foyer, ou pour s'occuper de leurs enfants.
- Sont plus nombreuses que les hommes dans la population du 3ème âge (plus de 70 ans) laquelle est moins mobile, voire peut être handicapée.

2.6.11. Difficulté d'accéder à des animations artistiques et culturelles

Pour la difficulté d'accéder à des animations culturelles et artistiques, notre étude montre que 68% des femmes interrogées déplorent le manque d'installations et d'animations artistiques dans la ville et la possibilité d'y accéder. Le besoin d'accéder à des animations culturelles concerne en particulier les femmes lesquelles n'ont que peu d'espaces pour se divertir dans

l'espace public, contrairement aux hommes qui pratiquent assidûment les cafés pour regarder un match de football, jouer aux cartes, jouer au billard, écouter de la musique, etc. Ceux-ci peuvent également participer à des festivals de musique en plein air sans risquer de se faire harceler. Les pistes de solutions face à cette situation consistent à :

- Organiser des animations culturelles gratuites dans l'espace public ;
- S'assurer de la présence de maisons de jeunes où les filles peuvent pratiquer des activités culturelles ou artistiques.

3. Discussions

L'accès à l'espace public est un enjeu central pour l'égalité et la citoyenneté car il conditionne l'accès aux droits (R. CARDELLI, 2021). Avant de présenter les résultats de l'enquête quelques observations doivent être faites. Aucune femme ne déclare que l'espace public est neutre ou bien accessible sans obstacle. Mais, toutes les femmes n'ont pas les mêmes problèmes qui rendent l'espace public moins accessible pour elles. Toutes les interrogées confirment qu'ils existent au moins 07 obstacles. Ces problèmes varient relativement selon l'âge des participantes. Nous pouvons également appliquer un regroupement des problèmes proposés sous trois grands axes comme suit :

Premièrement, les problèmes concernant l'appropriation de l'espace public: impossibilité d'accéder aux toilettes publiques, difficulté d'allaiter et de changer les couches des enfants, manque de représentation des femmes et manque de jeux pour enfants. La capacité pour les femmes de s'approprier l'espace public découle de deux facteurs étroitement liés :

- Le fait que cet espace réponde à leurs besoins ou à ceux des enfants dont elles s'occupent.
- Le fait qu'elles se sentent légitimes à l'occuper : dans la plupart des sociétés, la sphère privée et toutes les activités qui lui sont rattachées est traditionnellement réservée aux femmes, alors que la sphère publique est plutôt réservée aux hommes.

Le sentiment d'insécurité lié et renforcé au harcèlement de rue conditionne l'appropriation des espaces publics. Au sein de son livre, *les murs invisibles*, G. Di MEO (2011) met en évidence des attitudes et des comportements communs aux femmes. Ces dernières ont des pratiques des espaces publics restreintes à cause des interdits spatiaux et temporels qu'elles s'infligent. En effet, « ..., c'est la crainte des femmes, leurs peurs dans la cité ; soit un réel facteur d'exclusion. » (G. Di MEO, 2012). Ainsi, les murs invisibles dont parle l'auteur, s'apparentent à une forme

d'autocensure ou d'auto-enfermement spatial. Les murs invisibles sont défini comme « ..., limites non matérialisées, non formulées ni forcément représentées en tant que telles, que les individus dressent autour d'eux et des espaces qu'ils fréquentent, mentalement et physiquement, lors de leurs déplacements urbains » (G. Di MEO, 2011).

L'appropriation des espaces publics n'est pas la même en fonction du genre d'un individu. Certains comportements sont éloquents, comme ceux des stratégies d'évitements. Ces comportements sont issus d'un sentiment d'insécurité et sont censés faciliter les déplacements au sein des espaces publics. Nous pouvons citer comme exemple : les changements de posture corporelle, l'adoption d'attitude masculine, la modification des trajectoires ou encore la dissimulation des corps (C. LUXEMBOURG, 2018). Pour conclure, nous présenterons les limites de l'appropriation des espaces publics. La première est temporelle, la nuit est une limite à la fois auto-imposée et imposée socialement. La nuit transforme le regard que l'on porte sur les espaces et sur les usagères. La deuxième est la méconnaissance des espaces publics et la réputation de certains quartiers. La troisième est celle du contrôle social. Les femmes se déplacent et s'approprient les espaces publics dans un but fonctionnel (C. LUXEMBOURG, 2018).

L'appropriation d'un lieu passe par la reconnaissance des besoins et de l'identité des habitant.es à travers ce même lieu. Des rues portant des noms de femmes contribuent donc à refléter l'identité de la moitié de la population : celle des femmes. A l'inverse, le manque de rues et d'équipements nommés d'après des femmes célèbres renforce le sentiment de non légitimité des femmes dans l'espace public. « En France, quand une plaque de rue ou d'espace public met une personnalité à l'honneur, il s'agit d'un homme dans 94% des cas. » (Y. RAIBAUD, 2015). En effet, quand il s'agit de nommer un pont, une avenue, une place, ou encore des quais, c'est aux personnalités masculines que l'on pense. Les femmes célèbres se partagent les ruelles, les impasses ou encore les allées (Y. RAIBAUD, 2015). L'absence d'une toponymie mettant à l'honneur des personnalités féminines est manifeste. La toponymie d'un lieu est symbolique. A travers elle, la société rend hommage et honore la mémoire de celles et ceux qui ont construit notre patrimoine collectif (Y. RAIBAUD, 2015). Pour conclure, des actions positives comme l'augmentation des noms de rue féminins, apporteraient une présence symbolique des femmes au sein des espaces publics (M. BLIDON, 2017).

Deuxièmes, les problèmes concernant la perception de l'espace public: sentiment de danger et d'insécurité, harcèlement de rue et expérience sensorielle négative. Les perceptions de l'espace public sont impactées selon les femmes interrogées par des facteurs de type :

- Sensoriel, et en premier lieu la saleté de l'espace qui est considérée comme une problématique prioritaire par les femmes interrogées,
- Sécuritaire et notamment le risque d'agression et la présence d'animaux errants, lesquels représentent un danger immédiat, ainsi que le harcèlement de rue.

Le sentiment d'insécurité est une peur genrée, c'est-à-dire le ressenti d'un genre par rapport à un autre. Cette peur est celle de l'agression physique et sexuelle qui serait l'apanage du genre masculin (M. GILOW & P. LANNOY, 2017). Or, les femmes subissent moins de violence dans les espaces publics que les hommes. En effet, pour les hommes « ..., les espaces publics sont figurés comme « milieu naturel » alors que c'est là qu'ils encourent le plus de risques d'agressions et d'homicides. » (C. DESCHAMPS, 2017). A l'inverse, les agressions et violences subies par les femmes se déroulent au sein de leur domicile. Pourtant les femmes éprouvent un sentiment d'insécurité au sein des espaces publics. Ce sentiment est généré par les caractéristiques physiques des espaces. En effet, les espaces sont perçus par les sens des individus qui les parcourent. Ces impressions sensorielles entraînent des répercussions pratiques, comme des changements de comportements ou de parcours (M. GILOW & P. LANNOY, 2017). Ainsi, les sens contribuent ou atténuent le sentiment d'insécurité.

Le harcèlement désigne des actes non verbaux, verbaux, non physiques et physiques. Ces actes ont pour but de discriminer un individu en fonction de son genre dans les espaces publics. Le harcèlement sexiste de rue comporte quatre dimensions, la nature des faits, leur répétition, leur intensité et l'impact psychologique et symbolique sur les victimes (A. ALESSANDRIN & J. DAGORN, 2018). Ainsi le harcèlement prend plusieurs formes mais touche un nombre important de femmes.

Ces violences ou harcèlements « ordinaires » pour les femmes leur rappellent en permanence la place et le rôle qu'elles doivent occuper dans la société et donc dans les espaces publics. En effet, « Le harcèlement de rue tend à inférioriser les femmes par ses brimades et induit une domination masculine de l'espace public. » (L. BOGAERT, 2018). De plus, « ..., ces interpellations constituent pour les femmes une forme de « rappel à l'ordre » constant, rappelant la possibilité d'agressions plus graves, notamment sexuelles. » (L. BERENI ; S. CHAUVIN ; A. JAUNAT ; A. REVILLARD, 2020). En conclusion « ..., les conséquences du harcèlement

dans l'espace public sont les suivantes : auto-objectivation, peur du crime et du viol et restriction des mouvements dans l'espace public. » (P. MELOTTE & I. ZEILINGER, 2018).

Troisièmes, les problèmes concernant l'accessibilité de l'espace public : difficulté à se repérer dans la ville, difficulté d'accéder à des équipements sportifs, l'accessibilité des trottoirs et enfin difficulté d'accéder à des animations artistiques/culturelles. En matière d'accessibilité, on peut distinguer :

- L'accessibilité physique concerne la possibilité de se déplacer à pied avec aisance dans l'espace public mais également de se repérer facilement dans cet espace,
- L'accessibilité géographique et économique, qui dans le cas présent concerne la possibilité d'accéder à certains services publics et aménités urbaines.

« Les équipements de loisirs mis à la disposition des jeunes de 8 à 20 ans par les collectivités servent deux fois plus aux garçons qu'aux filles. » (Y. RAIBAUD, 2015). L'accès aux loisirs sportifs et à la pratique sportive reste toujours genré au XXI^e siècle. En effet, en France par exemple, 98% des licenciés de football sont des hommes et 80% des licenciés en gymnastique sont des femmes. Cet écart augmente à l'adolescence, « A 18 ans, plus de 60% des garçons font encore du sport, contre moins d'une fille sur trois. » (L. BERENI ; S. CHAUVIN ; A. JAUNAT ; A. REVILLARD, 2020). La raison est que le sport est une manière pour l'homme d'exprimer sa virilité, en effet « ..., l'homme « vraiment homme » est celui qui se sent tenu d'être à la hauteur de la possibilité qui lui est offerte d'accroître son honneur en cherchant la gloire et la distinction dans la sphère publique. » (P. BOURDIEU, 1998). Ainsi les équipements sportifs ne sont pas destinés aux femmes. Ils ont pour but de canaliser la « violence des garçons » et, de ce fait, excluent les jeunes filles. On constate que ces dernières décrochent des activités de loisirs au moment de leur entrée au collège. Ce décrochage est banalisé, voire même naturalisé. Les raisons invoquées sont la maturité, l'indépendance, les hormones, la culture, ou encore la propension des fillettes à être casanières. Ce décrochage des jeunes filles accentue les différences et les assignent à leur domicile (Y. RAIBAUD, 2015). En effet, comme le démontre l'enquête de C. GAVRAY ET P. GOVERS : « Malgré une mixité grandissante des loisirs et une plus grande liberté de mouvement, les jeunes filles interrogées en 2013 sont toujours moins nombreuses que les garçons à fréquenter des activités récréatives, artistiques et sportives hors de chez elles. Elles se retrouvent surtout moins régulièrement dans la rue et les lieux publics sans but précis, ... » (C. GAVRAY & P. GOVERS, 2018).

L. VAN BRANDE (2018) démontre dans son analyse que «le choix d'un terrain de foot, au même titre qu'un terrain de basketball, n'est pas anodin. Ces sports souvent jugés masculin laissent peu de place aux femmes. (...) Mes observations révèlent que ce choix contraint les femmes à adopter des attitudes d'hommes ou à se soumettre à ceux-ci, pour pouvoir accéder aux espaces publics précités. L'influence de l'aménagement du territoire n'est donc pas négligeable pour tendre vers un accès plus égalitaire à l'espace public. » (L.VAN BRANDE, 2018). En conséquence, L. Van Brande constate que la présence des femmes dans les espaces publics est liée à leur rôle de mère, « En effet, en s'installant uniquement dans les parcs et les zones « pour enfants », les femmes justifient leur place par leur catégorie de genre et reproduisent la hiérarchisation du travail en s'ancrant dans la sphère domestique. » (L.VAN BRANDE, 2018). Ainsi, la présence des femmes dans les espaces publics est partiellement tolérée. En effet, elles peuvent y demeurer sous certaines conditions, pour certaines raisons et à certains moments. Elles sont donc peu visibles, même de manière symbolique.

Conclusion

La problématique du genre des espaces publics « ..., s'intéresse aux interactions entre rôles de genre et espace urbain et relève les inégalités structurelles qui en découlent. » (L. TUMMERS, 2015). Les espaces publics sont issus d'une construction sociale, matériellement ancrée dans l'espace. Ils véhiculent des valeurs sociétales, comme les inégalités de genre. Ils permettent la répétition des stéréotypes et des rôles de genre. Ainsi, les espaces publics sont impliqués dans la construction des identités sociales et des citoyennetés. En effet, la manière dont ils sont conçus traduit des rapports de pouvoir existant dans la société.

L'étude, menée auprès de 480 usagères, a confirmé certaines hypothèses posées au départ, notamment le fait que les femmes fréquentent difficilement les espaces publics et qu'elles sont moins présentes dans ces endroits. Les enquêtées sont régulièrement confrontées à des situations difficiles (harcèlement, vol, violence, insécurité, manque d'infrastructures adaptées). Notre étude aboutit à une conclusion qui confirme que les femmes, notamment les plus jeunes, avancent les mêmes problèmes qui rendent l'espace public moins accessible pour elles : avant tout les problèmes qui concernent l'appropriation de l'espace public, puis les contraintes en relation avec leur perception et enfin les obstacles d'accessibilité de cet espace public. Pour se protéger et prévenir de ces problèmes, les femmes adoptent des stratégies d'évitement, c'est-à-dire l'ensemble des comportements dans les espaces publics qui pèsent sur leur appropriation de l'espace : Nous pouvons citer par exemple le changement de comportement, la limitation

temporelle et spatiale des déplacements, le changement des moyens de transport, la restriction dans le choix de la tenue, le détournement du regard, être accompagnées par leur mari ou se déplacer en groupe, éviter les lieux où elles sentent de mauvaises odeurs, ne pas se s'aventurer dans des ruelles peu éclairées, etc.

Références bibliographiques

ALESSANDRI Arnaud et DAGORN Johanna, 2018, «Discrimination et harcèlement des femmes dans la ville : une analyse intersectionnelle ». In *Le genre des espaces public. Quelle place pour les femmes?* (p. 191). L'Harmattan.

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAT Alexandre et REVILLARD Anne, 2020, *Introduction aux études sur le genre*. De Boeck supérieur.

BESSE Jean-Marc, 2006, «L'espace public: espace politique et paysage familial. Rencontres de l'espace public », *Lille Métropole Communauté Urbaine*, Dec 2006, Lille, France. fhalshs-00191977f

BLIDON Marianne, 2017, «Genre et ville, une réflexion à poursuivre ». *Les Annales de La Recherche Urbaine*, 112(1), pp. 6–15. <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3235>

BOGAERT Léopoldine, 2018, « Harcèlement de rue et stratégies d'évitement des jeunes femmes à Charleroi », in : Sacco, M. et Paternotte, D. (Eds.) *Partager la ville. Genre et espaces publics en Belgique francophone*, Academia, Bruxelles, pp. 37-52.

BOURDIEU Pierre, 1998, *La domination masculine*. Editions du seuil.

CARDELLI Rébecca, 2021, « Introduction : espace public et inégalités de genre », *Dynamiques régionales*, 12, pp. 5-11. <https://www.cairn.info/revue--2021-3-page-5.htm>

COUTRAS Jacqueline, 1996, *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris, Armand Colin et Masson (Coll. « Références »), 156 p. (ISBN 2-200-01374-4).

DESCHAMPS Catherine, 2017, « Discriminations, genre et espaces publics parisiens. L'effet pervers est pavé de bonnes intentions », *Journal des anthropologues*, 2017/3-4 (n° 150-151), pp. 197-216. DOI : 10.4000/jda.6819. URL : <https://www.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2017-3-page-197.htm>

DI MÉO Guy, 2011, *Les murs invisibles, femmes, genre et géographie sociale*. (A. Colin (ed.)). Colin, Armand.

DI MÉO Guy, 2012, « Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre », *Annales de géographie*, 2012/2 (n° 684), p. 107-127. DOI : 10.3917/ag.684.0107. URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2012-2-page-107.htm>

EHUI Prisca Justine, 2023, « Editorial », *La Revue Africaine des Sciences Sociales « Pensées genre. Penser autrement. »* Vol. III, N° 1 (2023). https://www.rass-pgpa.org/vol-3_n1-2023

FENSTER Tovi, 2005, « The Right to the Gendered City: Different Formations of Belonging in Everyday Life ». *Journal of Gender Studies* 14 (3): pp. 217-31. DOI <https://doi.org/10.1080/09589230500264109>

GARCIA-RAMON Maria Dolors, ORTIZ Anna et PRATS Maria, 2004, « Urban Planning, Gender and the Use of Public Space in a Peripheral Neighbourhood of Barcelona ». *Cities* 21 (3): pp. 215-23.

GAVRAY Claire et GOVERS Patrick, 2018, « Usages et représentations genrées des espaces à l'adolescence ». In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.

GILOW Marie et LANNOY Pierre, 2017, « L'anxiété urbaine et ses espaces. Expériences de femmes bruxelloises », *Les Annales de La Recherche Urbaine*, 112, 37-47. <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3238>

GOFFMAN Erving, 2002, *L'arrangement des sexes*, La Dispute, coll. « Genre du monde », Paris, 2002, 115 p.

LIEBER Marylène, 2008, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Presses de Sciences Po, « Académique », 2008, ISBN : 9782724610833. DOI : 10.3917/scpo.liebe.2008.01. URL : <https://www.cairn.info/genre-violences-et-espaces-publics--9782724610833.htm>

LUXEMBOURG Corinne, 2018, « Espaces publics et déplacements à Gennevilliers. Une expérience d'intervention urbaine participative ». In *Le genre des espaces public. Quelle place pour les femmes?* (p. 191). L'Harmattan.

MASSEY Doreen, 1994, *Space, Place, and Gender*. Minneapolis: University of Minnesota Press. <https://www.jstor.org/stable/10.5749/j.ctttw2z>

MCCALL Leslie, 2005, « The complexity of Intersectionality », *Signs*, 30 (3): 1771-1800. <https://www.jstor.org/stable/10.1086/426800>

MÉLOTTE Patricia et ZEILINGER Irene, 2018, « Les femmes et le harcèlement dans l'espace public : comment réagissent-elles ? ». In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.

RAIBAUD Yves, 2015, *La ville faite par et pour les hommes*. Belin littérature et revues.

SANDBERG Linda et RÖNNBLÖM Malin, 2016, « Imagining the ideal city, planning the gender-equal city in Umea, Sweden ». *Gender, Place & Culture*. 23 (12): 1750-1762. <https://doi.org/10.1080/0966369X.2016.1249346>

TUMMERS Lidewij, 2015, « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme », *Travail, genre et sociétés*, 2015/1 (n° 33), pp. 67-83. DOI: 10.3917/tgs.033.0067. URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-1-page-67.htm>

VAN BRANDE Louise, 2018, « Les places bruxelloises comme espace d'appropriation genrée de l'espace public ». In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.

Yacine SOUILAH est Maître de Conférences classe B (MCB) en gestion des techniques urbaines (GTU). Il est membre au laboratoire de recherche Architecture, Ville et Environnement (LAVE). Il concentre ses recherches et publications sur la ville et le genre, gestion des villes et la sociologie urbaine.

Yacine SOUILAH

Laboratoire Architecture, Ville et Environnement (LAVE)
Département d'architecture, faculté de génie civil et d'architecture
Université Hassiba Benbouali de Chlef (UHBC)
B.P 78, Ouled Fares, Chlef, 02000, Algérie
y.souilah@univ-chlef.dz

Amar AZZOUZI est Maître de Conférences classe A (MCA) en Géographie et aménagement du territoire. Il est chef de l'équipe de recherche Gestion des villes au laboratoire de recherche (LAVE). Il est aussi responsable de domaine AUMV, Responsable du comité de formation doctorale GTU. Il concentre ses recherches et publications sur le genre urbain, la sociologie urbaine et les inégalités socio-spatiales.

Amar AZZOUZI

Laboratoire Architecture, Ville et Environnement (LAVE)
Département d'architecture, faculté de génie civil et d'architecture
Université Hassiba Benbouali de Chlef (UHBC)
B.P 78, Ouled Fares, Chlef, 02000, Algérie
a.azzouzi@univ-chlef.dz